

Pour relever la tête... on prépare une lutte coordonnée !

SUD-PTT prépare une action collective coordonnée ☐ On a besoin de tout le monde, donc on compte sur vous ! ☐ C'est possible, on l'a déjà fait par le passé ☐ Il faut se redonner confiance !

Si on ne réagit pas ensemble, on va bientôt toucher le fond...

La dégradation de nos conditions de travail ne date pas d'aujourd'hui, comme l'explosion de l'intérim sur fond de suppressions d'emplois permanentes. Le constat est le même partout avec un niveau d'autoritarisme débridé. Force est de constater que les accords « sociaux » signés par certains syndicats ne font qu'accompagner cette dégradation de notre quotidien.

La mise en place des EAP va accélérer ce processus avec cette prime de la honte : à partir de 3 absences pendant 4 mois (maladie, grève) : zéro, rien ! Avec cette prime, ils ne cherchent qu'à nous diviser. Bref pas besoin de faire long, on sait que l'avenir ne sera pas rose dans les mois qui viennent, si on ne lutte pas ensemble !

On relève la tête !

Ce qui doit se discuter partout, maintenant et dans la trentaine de Pics qui sont encore debout, c'est de préparer un mouvement ponctué d'arrêts de travail sur plusieurs jours, sur une semaine dans un premier temps.

- **C'est possible** : parce que des arrêts de travail d'une heure ont eu lieu des derniers mois dans certaines Pics ! Ce qui signifie que nous ne nous laissons pas faire !
- **Pourquoi ?** Parce qu'il faut montrer à nos patrons qu'on ne se laisse pas bernier par leur discours, qu'on est capables de faire comme eux comme ils se sont coordonnés pour appliquer l'arrêt Omont ! Débrayer dans toutes les Pics au même moment, ça aurait une autre allure qu'une grève de 24 heures sans lendemain !
- **Avec qui ?** Bien sûr, on sait qu'il n'y aura pas forcément des grèves partout et à la même hauteur. Tout cela dépendra des forces prêtes à s'engager dans ce mouvement : on aura besoin de tout le monde, des syndicalistes, des agents qui n'en peuvent plus mais qui sont prêts à entrer dans la bagarre. L'essentiel est de montrer qu'on débraie partout où nous le pourrons de manière coordonnée.
- **Quand ?** Rien n'est décidé ! Tout cela se préparera avec vous, si vous en êtes d'accord. Pour cela, nous allons organiser plusieurs réunions publiques ouvertes à toutes et tous. Mais avec un seul sujet : comment on se prépare, comment on s'organise pour réussir une grève coordonnée.
- **Sur quelles revendications ?** Sur la base de ces revendications discutées avec vous depuis des années. Et aussi pour l'arrêt des EAP et de vraies augmentations de salaire (13ième mois et le II.1 grade de base) pour lesquelles vous avez signé notre pétition nationale !
La fédération SUD-PTT déposera un tel préavis sur une semaine entière. Mais nos sections locales déposeront aussi des préavis locaux afin que tous les sujets soient portés pendant ces arrêts de travail.
- **Et les fonctionnaires ?** Nous avons déjà fait des arrêts de travail d'une heure pour les salariés, les fonctionnaires faisant grève une journée ou une nuit complète. Il n'y a donc aucune difficulté en la matière ! Reste à s'organiser dans chaque Pic et dans chaque brigade !
- **Et après ?** Après c'est simple : on tire le bilan avec vous. Et selon les résultats, on discute d'un mouvement plus long...ça peut être le début d'un mouvement qui nous soude et nous unit !



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envièrges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Février 2022

Union
syndicale
Solidaires

SUD, le syndicat qui lâche rien !

A SUD-PTT, l'action juridique est pensée comme une action collective. Ainsi, lorsque nous contestons des décisions de la Poste, c'est dans le but de défendre les droits de tous les agents.

Le droit de grève doit être respecté !

Nous venons de gagner contre l'interprétation abusive faite par la Poste de l'article 21 du règlement intérieur. Ce délai de 48 heures pour régulariser sa situation de gréviste n'existe pas. A tous les échelons, nous demandons la régularisation des dossiers des collègues (suppression des AI, restitution des RE, suppression des sanctions...). Nous sommes en attente d'autres jugements...si la Poste ne se désiste pas sur ce contentieux, comme elle vient de le faire récemment !

Droit de retrait : le tribunal de Versailles impose de rembourser plus de 40 fonctionnaires de Wissous !

C'est tout récent : la Poste avait opéré des prélèvements suite à un droit de retrait entre le 18 mars et le 10 avril 2020. Résultat : le droit de retrait était légitime (défaut de masques entre autres...) et la Poste doit rembourser les agents !

A la une du site du tribunal : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

Arrêt Omont : on continue !

Il y a deux ans, nous avons eu gain de cause auprès des directions locales en signifiant qu'on cessait la grève. Puis, la branche Courrier-colis a retourné sa veste et a appliqué l'arrêt Omont en ce début d'année. Des recours sont en préparation. Si vous êtes concerné-es, n'hésitez pas à contacter nos militants et militantes.

Et tout le reste !

Dossier en cours devant le TGI de Paris : la compensation des jours de repos coïncidant avec des fériés pour les services de nuit et les agents à temps partiel, et aussi la proratisation des RE pour les services de nuit.

Autre dossier : la proratisation des Boni pour les services de nuit. La DRH de la Poste n'a toujours pas répondu à notre courrier. On lâche pas l'affaire...

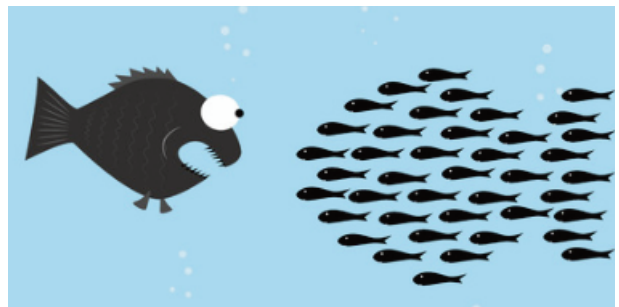
Alors, si l'on se propose d'organiser un mouvement de grève de toutes les Pics, c'est vraiment du sérieux !

Avec nos HMI, le début de la coordination...

Dans nos heures d'information syndicale qui viennent, cette préparation d'une action ponctuée de débrayages sera partout au menu.

Les comptes rendus de ces HMI seront restitués dans un tract. On abordera dans ces comptes rendus les réactions à nos propositions d'action, les problèmes locaux dans chaque Pic en plus des revendications nationales...

Nous envisageons aussi de faire des réunions publiques (par zoom) afin d'associer le maximum de collègues à la préparation de ce mouvement !



La grève des nuits, c'était en 2006, il y a 15 ans...

Des collègues travaillent sûrement encore à la Poste. En 2006, quand nous avons commencé à réfléchir et à parler de coordonner une grève dans les services de nuit pour la revalorisation de l'heure de nuit et contre les horaires atypiques, peu de personnes y croyaient.

Pourtant, on l'a fait pendant des semaines dans plus de 50 centres !

Cette lutte a permis de faire passer l'heure de nuit de 1,22 à 1,50 euro et de créer la surmajoration de 0,50 centimes pour certains régimes de travail (soit deux euros pour ces régimes)...

- l'arrêt des EAP, la suppression de la prime de la honte et de vraies augmentations de salaires,
- le comblement des emplois vacants par la mutation des collègues intéressé-es et le recrutement des intérimaires et des CDD,
- le II.1 grade de base afin de reconnaître la polyvalence imposée, passage sur le niveau de fonction supérieur pour les agents déjà en II.1,
- le versement d'un 13^e mois,
- l'heure de nuit à trois euros,
- l'arrêt des fermetures des Pics et de la massification du courrier,
- un certain nombre de mesures visant à reconnaître et compenser la pénibilité : l'octroi d'un an de bonification tous les sept ans travaillés, 4 agents par MTIPF, l'augmentation des temps de pause et l'instauration de micro-pauses, l'alternance de positions assis/debout,...
- la compensation des jours fériés coïncidant avec les jours de repos pour tout le personnel et particulièrement pour les services de nuit